V10 du 01/07/2022

ESSOR

Coopérative d'entrepreneurs

Santé Sécurité au travail

Efficacité & Evolution professionnelles

Bureautique

Métiers de la formation

CATALOGUE FORMATION

2022

Essor

20 Avenue Jean Rostand -60000 BEAUVAIS

contact@cooperative-essor.com

La coopérative Essor regroupe des formateurs qui animent tout au long de l'année des formations en **intra-entreprise** sur les thématiques suivantes **:** prévention des risques professionnels, incendie, secourisme, transport des Marchandises Dangereuses par route (ADR) et rail (RID), management et communication.

UNE APPROCHE PROFONDÉMENT HUMAINE

La coopérative Essor développe une approche innovante, des formations toujours basées sur l'humain, des formats novateurs, vivants et imaginatifs. Nos formateurs cherchent à faire progresser, à accompagner, à guider les apprenants pour leur permettre de développer leur compétences.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Notre démarche qualité

La démarche qualité interne s'appuie sur la participation et l'engagement de tous les acteurs dans le processus d'amélioration continue. La qualité de notre organisme de formation ESSOR est reconnue par la certification QUALIOPI pour les actions de formation depuis 2021. La démarche participative est un atout majeur dans l'organisation

Vous êtes en situation de handicap ?

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Essor tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. La souplesse de notre fonctionnement sur-mesure permet d'intégrer à nos programmes des personnes en situation de handicap en adaptant les modalités de nos formations.

Votre contact | Référent Handicap
Pauline Ficheux, pauline.ficheux@cooperative-essor.com | 06 52 10 95 60

Modalités de prise en charge / Prise de contact

De nombreux dispositifs peuvent vous permettre de financer vos formations (partiellement ou totalement). Notre équipe définira avec vous les modalités de financement envisageables et vous accompagnera dans toutes les démarches à effectuer.

Sur chaque programme de ce catalogue, sont intégrées les coordonnées du formateur, vous pouvez le contacter directement pour toutes vos questions.

Sommaire

PROGRAMMES DE NOS FORMATIONS

Santé Sécurité au travail - 10 formations, p. 4 - 14

Efficacité & Evolution professionnelles - 3 formations, p. 15 - 19

Bureautique- 2 formations, p. 20- 21

Métiers de la formation – 3 formations, p. 20 – 23

Présentation de nos formateurs, **p. 22**

Nos références, **p. 24**

Bulletin d'inscription, **p. 25**

Conditions générales de vente, **p. 26**

Règlement intérieur, **p. 27**

SANTE SECURITE AU TRAVAIL

PREVENTION ET MANAGEMENT DES RISQUES PROFESSIONNELS

Management de la sécurité au travail, **p. 05**

Les indicateurs sécurité et amélioration continue, **p. 06**

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

AIPR Opérateur, **p. 07**

AIPR Encadrant, **p. 08**

AIPR Concepteur, **p. 09**

Formateur AIPR, **p. 10** CPF

Tests Secs AIPR : Concepteur, encadrant, opérateur, **p. 11**

TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

ADR selon le 1.3, **p. 12**

Transport de colis sous ADR (Hors classes 1 et 7), **p. 13**

Transport Routier des Marchandises Dangereuses, **p. 14**

Transport Ferroviaire de Marchandises Dangereuses (RID), **p. 15**

Management de la sécurité au travail

DUREE
2 jours (14 heures)

TARIF
1700 € HT
Intra-entreprise exclusivement

DATES & LIEUX
Dates à définir ensemble
Aisne, Oise, Somme, Marne, Aube
Dans votre entreprise

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de :

- Mettre en place un système de management en sécurité au travail dans une entreprise en respectant le code du travail et la norme ISO 45001.

PUBLIC CONCERNE
Etudiants, Salariés en plan de formation, Demandeurs d'emploi, Dirigeants d'entreprise

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

- ✓ Connaître les missions principales de la personne dédiée à la prévention des risques professionnels en entreprise
- ✓ Connaître les différentes étapes de la mise en place du management de la sécurité
- ✓ Connaître et appliquer les articles du Code du Travail et de la Norme ISO 45001
- ✓ Mener une évaluation des risques professionnels et rédiger le Document Unique
- ✓ Mettre en œuvre la prévention au quotidien
- ✓ Analyser un accident du travail

Le +

Support et exercices adaptés pour intervention dans des Universités pour des étudiants en Sécurité au Travail.

Idéale pour des PME ne disposant pas de personne dédiée à la prévention des risques professionnels

MOYENS TECHNIQUES
Supports de formation dématérialisés

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative

EFFECTIF
1 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
- Exercices pratiques
- QCM

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Formatrice en sécurité au travail
Consultante en prévention des risques professionnels - IPRP

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement dans les Travaux Publics.

Les indicateurs sécurité et amélioration continue

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
900 € HT

DATES & LIEUX
A convenir
Dans votre entreprise

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:
- De comprendre le contexte réglementaire sécurité lié aux indicateurs
- Connaitre les enjeux pour le système de management sécurité et les impacts sur l'entreprise
- Gérer les indicateurs sécurité.

PUBLIC CONCERNE
Tout public

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

Rappel du cadre législatif et les obligations de l'employeur en matière de sécurité
(nouveauté du document unique, passeport prévention…)
Comprendre les enjeux de la mise en place d'indicateurs santé sécurité au travail
Les problématiques de l'entreprise (accident du travail, absentéisme…)
Communication entre services
Comprendre les indicateurs et bien les choisir
Qu'est-ce qu'un indicateur ? Pourquoi mettre des indicateurs en place ?
Combien en faut-il ?
Quels sont les types d'indicateurs ? (TG, TF…)
Lesquels sont adaptés à votre entreprise pour l'intégration à son fonctionnement ?
Comprendre, mettre en place et suivre des objectifs cohérents et atteignables
Sélectionner les indicateurs clés pour votre entreprise
Gestion des indicateurs suivant le PDCA
Définition et utilisation du PDCA
Comment mettre à jour un indicateur ?
Analyser les indicateurs
Expliquer de manière simple, ludique les indicateurs aux travailleurs (tableau de bord, communication)
Utiliser les indicateurs pour améliorer

Le +

Formation adaptée en fonction des informations données par les stagiaires

focus sur les indicateurs sécurité liés à l'entreprise

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes interrogative, active et participative

EFFECTIF
10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis peut se faire via un quizz.

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Maïté DEPAS

07 71 00 39 13
maitedepas@gmail.com

Formateur dans le domaine QSE et Transports de Marchandises Dangereuses.

AIPR Opérateur

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
700 € HT
Intra-entreprise exclusivement

DATES & LIEUX
Dates à définir ensemble
Aisne, Oise, Somme, Marne, Aube
Dans votre entreprise

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de :

- Connaitre et appliquer l'ensemble des éléments normatifs relatifs à la réforme anti- endommagement,
- Identifier les différents réseaux (électricité, gaz, eaux potable, eaux usée, télécommunication, etc…),
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail en fonction des risques encourus.

PUBLIC CONCERNE
Salariés ouvriers de travaux publics ou privés et devant intervenir sur chantier sur la conduite d'engins.

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

- ✓ Préambule
- ✓ Les réseaux et les accidents
- ✓ Dispositions réglementaires
- ✓ Les intervenants des réseaux et leur rôle
- ✓ Périmètre d'application et procédures
- ✓ Les réseaux : identification et risques
- ✓ Le travail à proximité des réseaux
- ✓ Que faire en cas d'endommagement

Le +

Equivalence : CACES en cours de validité prenant en compte la réforme anti-endommagement, pour les conducteurs d'engins de travaux publics ; titre, diplôme, certificat de qualification professionnelle, des secteurs du bâtiment et des travaux publics ou des secteurs connexes prenant en compte la réforme anti-endommagement et datant de moins de 5 ans.

Débouchés : Ouvriers de travaux publics

Envoi de l'attestation dans les 48H

MOYENS TECHNIQUES
Supports de formation dématérialisés
Ordinateurs portables ou tablettes

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel (6h de théorie / 1h de test)
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative
Entraînement au QCM au cours du module

EFFECTIF
1 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation – Attestation de compétences

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
Evaluation QCM en ligne - Apports théoriques et pratiques considérés comme acquis sous réserve d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs (Score minimal pour réussir à l'examen « encadrant » : 36 pts, le score maximal possible étant de 60 pts).
Validité de l'AIPR Opérateur : 5 ans

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028| N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Formatrice en sécurité au travail
Consultante en prévention des risques professionnels - IPRP

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement dans les Travaux Publics.

AIPR Encadrant

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
700 € HT
Intra-entreprise exclusivement

DATES & LIEUX
Dates à définir ensemble
Aisne, Oise, Somme, Marne, Aube
Dans votre entreprise

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de :

- Connaitre et appliquer l'ensemble des éléments normatifs relatifs à la réforme anti- endommagement,
- Identifier les différents réseaux (électricité, gaz, eaux potable, eaux usée, télécommunication, etc…),
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail en fonction des risques encourus.

PUBLIC CONCERNE
Salariés de l'entreprise de travaux intervenant en encadrement d'équipe sur des chantiers privés ou publics.

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

- ✓ Préambule
- ✓ Les réseaux et les accidents
- ✓ Dispositions réglementaires
- ✓ Les intervenants des réseaux et leur rôle
- ✓ Périmètre d'application et procédures
- ✓ Les réseaux : identification et risques
- ✓ Le travail à proximité des réseaux
- ✓ Que faire en cas d'endommagement

Le +

Equivalence : Titre, diplôme, certificat de qualification professionnelle, des secteurs du bâtiment et des travaux publics ou des secteurs connexes prenant en compte la réforme anti-endommagement et datant de moins de 5 ans.

Débouchés : Chef de chantier, Chef d'Equipe, Conducteur de Travaux dans les Travaux Publics.

Envoi de l'attestation dans les 48H

MOYENS TECHNIQUES
Supports de formation dématérialisés
Ordinateurs portables ou tablettes

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel (6h de théorie / 1h de test)
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative
Entraînement au QCM au cours du module

EFFECTIF
1 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
Evaluation QCM en ligne - Apports théoriques et pratiques considérés comme acquis sous réserve d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs (Score minimal pour réussir à l'examen « encadrant » : 48 pts, le score maximal possible étant de 80 pts).
Validité de l'AIPR Encadrant : 5 ans

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Formatrice en sécurité au travail
Consultante en prévention des risques professionnels - IPRP

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement dans les Travaux Publics.

AIPR Concepteur

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
700 € HT
Intra-entreprise exclusivement

DATES & LIEUX
Dates à définir ensemble
Aisne, Oise, Somme, Marne, Aube
Dans votre entreprise

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Connaitre et appliquer l'ensemble des éléments normatifs relatifs à la réforme anti- endommagement,
- Identifier les différents réseaux (électricité, gaz, eaux potable, eaux usée, télécommunication, etc…),
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail en fonction des risques encourus.

PUBLIC CONCERNE
Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

- ✓ Préambule
- ✓ Les réseaux et les accidents
- ✓ Dispositions réglementaires
- ✓ Les intervenants des réseaux et leur rôle
- ✓ Périmètre d'application et procédures
- ✓ Les réseaux : identification et risques
- ✓ Le travail à proximité des réseaux
- ✓ Que faire en cas d'endommagement

Le +

Equivalence : Titre, diplôme, certificat de qualification professionnelle, des secteurs du bâtiment et des travaux publics ou des secteurs connexes prenant en compte la réforme anti-endommagement et datant de moins de 5 ans.

Débouchés : Bureau d'études, préparation et suivi de projet

Envoi de l'attestation dans les 48H

MOYENS TECHNIQUES
Supports de formation dématérialisés
Ordinateurs portables ou tablettes

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel (6h de théorie / 1h de test)
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative
Entraînement au QCM au cours du module

EFFECTIF
1 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
Evaluation QCM en ligne - Apports théoriques et pratiques considérés comme acquis sous réserve d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs (Score minimal pour réussir à l'examen « concepteur » : 48 pts, le score maximal possible étant de 80 pts).
Validité de l'AIPR Concepteur : 5 ans

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Formatrice en sécurité au travail
Consultante en prévention des risques professionnels - IPRP

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement dans les Travaux Publics.

Formateur AIPR

CPF

DUREE
2 jours (14 heures)

TARIF
1400 € HT

DATES & LIEUX
Dates à définir ensemble
Aisne, Oise, Somme
Marne, Aube

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Animer des sessions de formations traitant du Décret Anti Endommagement pour les 3 catégories : Concepteur, encadrant et opérateur.
- Connaître le décret anti-endommagement (et les textes liés). Connaître sa mise en œuvre et savoir utiliser les documents CERFA employés.
- Savoir préparer ses futurs stagiaires à l'examen par QCM en vue de leur obtention de l'AIPR
- Obtenir l'habilitation AIPR niveau Concepteur.

PUBLIC CONCERNE
Formateurs techniques des organismes de formation, vacataires, agents de collectivités ou d'entreprises désirant devenir formateur AIPR

PREREQUIS
Expérimenté et confirmé en pédagogie. Connaître domaine du BTP et spécificité des travaux à proximité des réseaux.

PROGRAMME

Partie AIPR Concepteur :

- ✓ Préambule
- ✓ Les réseaux et les accidents
- ✓ Dispositions réglementaires
- ✓ Les intervenants des réseaux et leur rôle
- ✓ Périmètre d'application et procédures
- ✓ Les réseaux : identification et risques
- ✓ Le travail à proximité des réseaux
- ✓ Que faire en cas d'endommagement

Partie animation, évaluation :

- ✓ Animer une session de formation
- ✓ Préparer les apprenants aux tests
- ✓ Explorer le site pour le passage des tests

Le +

Equivalence : Titre Professionnel « Formateur Professionnel d'Adultes » + AIPR Concepteur

Débouchés : Formateur AIPR sous réserve de répondre aux conditions d'agrément par l'Etat.

Fourniture d'un support pédagogique et des différents documents liés à la réforme

Envoi de l'attestation dans les 48H

MOYENS TECHNIQUES
Supports de formation dématérialisés
Ordinateurs portables ou tablettes

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel (6h de théorie / 1h de test)
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative
Entraînement au QCM au cours du module

EFFECTIF
1 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
Evaluation QCM en ligne - Apports théoriques et pratiques considérés comme acquis sous réserve d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs (Score minimal pour réussir à l'examen « concepteur » : 48 pts, le score maximal possible étant de 80 pts).
Validité de l'AIPR Concepteur : 5 ans

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Formatrice en sécurité au travail
Consultante en prévention des risques professionnels - IPRP

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement dans les Travaux Publics.

Tests Secs AIPR
Concepteur, Encadrant, Opérateur

DUREE
1 heure

TARIF
350 € HT
Intra-entreprise exclusivement

DATES & LIEUX
Aisne uniquement
Dates à convenir ensemble
Dans votre entreprise

OBJECTIFS

Obtenir l'AIPR (Niveau Concepteur, Encadrant ou Opérateur) sans suivre la formation préalable

PUBLIC CONCERNE
Tous salariés correspondant aux publics concernés par les 3 niveaux d'AIPR

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

- ✓ 1 heure de test en ligne

NB : S'assurer que les candidats aux tests soient assez entraînés et connaissent bien la réglementation en vigueur (réforme anti-endommagement)

Le +

Validité de l'AIPR : 5 ans

Envoi de l'attestation dans les 48h

www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

MOYENS TECHNIQUES
Ordinateurs portables ou tablettes

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel

EFFECTIF
1 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
Evaluation QCM en ligne - Apports théoriques et pratiques considérés comme acquis sous réserve d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs (Score minimal pour réussir à l'examen « concepteur » et « encadrant » : 48 pts, le score maximal possible étant de 80 pts – examen « opérateur » : 36 pts, le score maximal étant de 60 pts).

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Formatrice en sécurité au travail
Consultante en prévention des risques professionnels - IPRP

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement dans les Travaux Publics.

ADR selon le 1.3

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
1200 €

DATES & LIEUX
A convenir
Dans vos locaux

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les principaux points de la réglementation ADR
- Savoir réaliser en toute sécurité les opérations de transport de marchandises dangereuses (emballage / étiquetage / placardage / chargement / remplissage / déchargement…)
- Savoir compéter les documents de transport
- Savoir appliquer les dérogations de l'ADR
- Connaître son rôle et ses responsabilités dans la chaîne logistique.

PUBLIC CONCERNE
Intervenants directs et indirects dans la chaine du transport de marchandises dangereuses

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

Partie 1 : Préambule, définitions et contexte règlementaire

Partie 2 : Responsabilités des intervenants

Partie 3 : Classification des marchandises dangereuses (MD)

Partie 4 : Modes de conditionnement et transport

Partie 5 : Les emballages

Partie 6 : Transport en colis : chargement / déchargement / manutention et arrimage

Partie 7 : Transport en vrac (transport en benne)

Partie 8 : Transport en citerne

Partie 9 : le véhicule : Equipement et signalisation

Partie 10 : Documents à bord des véhicules

Partie 11 : Mesures de prévention contre les accidents/incidents

Partie 12 : Les Formations obligatoires

Partie 13 : La sûreté : les marchandises dangereuses à haut risque

Partie 14 : Cas particuliers et exemptions

Information

ADR : **A**ccord européen pour le transport international de marchandises **D**angereuses par **R**oute. Il est mis à jour tous les deux ans et applicable de façon obligatoire au 1er juillet de l'année d'application.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative et active

EFFECTIF
3 à 10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis via des études de cas et quiz

Christel QUILLIET

06 30 31 57 38
c.quilliet@orange.fr

Conseillère à la sécurité pour le transport des Marchandises Dangereuses par route (RID) et rail (RID).depuis plus de 20 ans.

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Transport de colis sous ADR

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
1200 €

DATES & LIEUX
A convenir
Dans vos locaux

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capable de :

- Connaître les principaux points de la réglementation ADR
- Savoir réaliser en toute sécurité la préparation des colis de marchandises dangereuses
- Savoir compéter les documents de transport
- Savoir appliquer les dérogations de l'ADR
- Connaître son rôle et ses responsabilités dans la chaîne logistique.

PUBLIC CONCERNE
Préparateurs de colis

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

Partie 1 : Préambule, définitions et contexte règlementaire

Partie 2 : Responsabilités des intervenants

Partie 3 : Classification des marchandises dangereuses (MD)

Partie 4 : Modes de conditionnement et transport

Partie 5 : Les emballages

Partie 6 : Transport en colis : chargement / déchargement / manutention et arrimage

Partie 7 : le véhicule : Equipement et signalisation

Partie 8 : Documents à bord des véhicules

Partie 9 : Mesures de prévention contre les accidents/incidents

Partie 10 : Cas particuliers et exemptions

Information

ADR : **A**ccord européen pour le transport international de marchandises **D**angereuses par **R**oute. Il est mis à jour tous les deux ans et applicable de façon obligatoire au 1er juillet de l'année d'application.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative et active

EFFECTIF
3 à 10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis via des études de cas et quiz

Christel QUILLIET

06 30 31 57 38
c.quilliet@orange.fr

Conseillère à la sécurité pour le transport des Marchandises Dangereuses par route (RID) et rail (RID).depuis plus de 20 ans.

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028| N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

ADR - Transport Routier des Marchandises Dangereuses

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
1200 €

DATES & LIEUX
A convenir
Dans vos locaux

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capable de :

- Connaître les principaux points de la réglementation ADR
- Savoir réaliser en toute sécurité les opérations de transport de marchandises dangereuses (emballage / étiquetage / placardage / chargement / remplissage / déchargement…)
- Savoir compéter les documents de transport
- Savoir appliquer les dérogations de l'ADR
- Connaître son rôle et ses responsabilités dans la chaîne logistique.

PUBLIC CONCERNE
Intervenants directs et indirects dans la chaine du transport de marchandises dangereuses

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

Partie 1 : Préambule, définitions et contexte règlementaire

Partie 2 : Responsabilités des intervenants

Partie 3 : Classification des marchandises dangereuses (MD)

Partie 4 : Modes de conditionnement et transport

Partie 5 : Les emballages

Partie 6 : Transport en colis : chargement / déchargement / manutention et arrimage

Partie 7 : Transport en vrac (transport en benne)

Partie 8 : Transport en citerne

Partie 9 : le véhicule : Equipement et signalisation

Partie 10 : Documents à bord des véhicules

Partie 11 : Mesures de prévention contre les accidents/incidents

Partie 12 : Les Formations obligatoires

Partie 13 : La sûreté : les marchandises dangereuses à haut risque

Partie 14 : Cas particuliers et exemptions

Information

ADR : **A**ccord européen pour le transport international de marchandises **D**angereuses par **R**oute. Il est mis à jour tous les deux ans et applicable de façon obligatoire au 1er juillet de l'année d'application.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative et active

EFFECTIF
3 à 10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis via des études de cas et quiz

Christel QUILLIET

06 30 31 57 38
c.quilliet@orange.fr

Conseillère à la sécurité pour le transport des Marchandises Dangereuses par route (RID) et rail (RID).depuis plus de 20 ans.

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Transport Ferroviaire de Marchandises Dangereuses (RID)

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
1200 €

DATES & LIEUX
A convenir
Dans vos locaux

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capable de :

- Connaître les principaux points de la réglementation RID
- Savoir réaliser en toute sécurité les opérations de transport de marchandises dangereuses (emballage / étiquetage / placardage / chargement / remplissage / déchargement…)
- Savoir compéter les documents de transport
- Savoir appliquer les dérogations du RID
- Connaître son rôle et ses responsabilités dans la chaîne logistique.

PUBLIC CONCERNE
Intervenants directs et indirects dans la chaine du transport de marchandises dangereuses

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

Partie 1 : Préambule, définitions et contexte règlementaire

Partie 2 : Responsabilités des intervenants

Partie 3 : Classification des marchandises dangereuses (MD)

Partie 4 : Modes de conditionnement et transport

Partie 5 : Les emballages

Partie 6 : Transport en colis : chargement / déchargement / manutention et arrimage

Partie 7 : Transport en vrac (transport en benne)

Partie 8 : Transport en citerne

Partie 9 : le véhicule : Equipement et signalisation

Partie 10 : Documents à bord des véhicules

Partie 11 : Mesures de prévention contre les accidents/incidents

Partie 12 : Les Formations obligatoires

Partie 13 : La sûreté : les marchandises dangereuses à haut risque

Partie 14 : Cas particuliers et exemptions

Le +

Une approche très concrète axée sur la transposition en situation de travail

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative et active

EFFECTIF
3 à 10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis via des études de cas et quiz

Christel QUILLIET

06 30 31 57 38
c.quilliet@orange.fr

Conseillère à la sécurité pour le transport des Marchandises Dangereuses par route (RID) et rail (RID).depuis plus de 20 ans.

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Efficacité & évolution professionnelles

EFFICACITE PROFESSIONNELLE

Accueil physique et téléphonique, **p. 17**

Concilier efficacité et sérénité au travail par pleine conscience, **p. 18**

Communiquer efficacement **p. 19**

Gestion des clients, **p. 20**

Organiser ses idées avec efficacité grâce au Mind Mapping, **p. 21**

Gestion du stress, **p. 22**

Gestion de temps, **p. 23**

Harcèlement, **p. 24**

Prise de parole en public, **p. 25**

Accueil physique et téléphonique

DUREE
14 heures/ 2 jours

TARIF
Inter 700 €/personne
Intra 1500 €

DATES & LIEUX
A convenir
Région Hauts de France

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Connaitre les phases de communication
- Gérer les cas difficiles
- Acquérir des outils et des méthodes d'accueil
- Pérenniser ses acquis

PUBLIC CONCERNE
Toute personne ayant des fonctions d'accueil physique et/ou téléphonique

PREREQUIS
Aucun

PROGRAMME

Les différentes phases de communication

- L''importance des 10 premières secondes
- La sécurisation de l'interlocuteur
- L'intérêt de la prise de notes
- La notion d'écoute active
- Le traitement des objections
- La gestion du suivi

La communication au téléphone

- Autodiagnostic de ses habitudes
- Puissance des mots, importance de la voix, du rythme, du ton
- La clarté du message, le fond et la forme
- L'impact du non verbal, attitude physique
- L'adaptabilité

La gestion des cas difficiles

- La maitrise de soi
- Traiter chaque demande comme unique
- Désamorcer une tension
- Les différents types d'interlocuteurs
- L'art de conclure

Pérenniser les acquis

- Les pistes individuelles de progrès
- L'engagement au quotidien

Le +

Analyser ses pratiques et apprendre à les adapter dans toutes les situations professionnelles d'accueil.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

Espace réservé pour le travail en sous groupe

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative, active et participative

EFFECTIF
6 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis s'établit via des études de cas, des mises en pratiques, des questionnaires.

Karine GRUTTER

06 46 37 26 55
karine.grutter@gmail.com

Formatrice en communication et soft skills, ma devise est :
« Essayer, Echouer, Recommencer, Réussir ! »

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028| N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Concilier efficacité et sérénité au travail par la pleine conscience

DUREE
9 sessions de 2h30
sur 12 semaines; approche progressive et intégrative

TARIF
Inter 540 € /pers

DATES & LIEUX
dans vos locaux, en distanciel via plateforme zoom

OBJECTIFS:

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Concilier efficacité et sérénité au travail
- Développer ses compétences émotionnelles et relationnelles
- Développer l'attention, la concentration et la satisfaction au moment présent
- Intégrer la pleine conscience dans les activités professionnelles et personnelles du quotidien : rester présent quoi qu'il arrive
- Identifier sensations, émotions, schémas de pensées qui alimentent le stress
- S'entrainer à prendre du recul par l'acceptation et le non jugement
- Pratiquer intensivement « la méditation de pleine conscience pour

PUBLIC CONCERNE
Toute personne souhaitant développer ses ressources pour faire face au stress ou vivant de l'anxiété

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

les séances sont composées :

- De moment de pratiques guidée de méditation de pleine conscience assise, allongée ou debout
- D'exercices simples de mouvements en pleine conscience
- D'apport pédagogiques sur le stress et notre fonctionnement face à celui-ci
- De moments de partage interactif en groupe
- D'exercices individuels quotidiens pour faire le lien avec la vie de tous les jours
- D'instructions personnalisées

Titre des séances :

Sortir du pilotage automatique
Gérer les barrières
Pleine conscience du souffle et du corps en mouvement
Rester présent à chaque instant
Accepter, permettre et laisser être
Les pensées ne sont pas des faits, communication consciente
Les meilleurs moyens pour prendre soin de soi-même
Acceptation et changement
Se retrouver, partager et poursuivre.

Le +

Formation adaptée aux besoins des apprenants, entretien individuel préalable avant confirmation d'inscription

Engagement : réelle implication des apprenants par une pratique journalière de 20 à 40 mn/jour

MOYENS TECHNIQUES
Ordinateur avec caméra, micro et bonne connexion internet
Une chaise de bureau et un tapis de sol
Supports de formation dématérialisés (écrits et audios)

Espace réservé pour l'exercice pratique

METHODES PEDAGOGIQUES
Distantiel 100%
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative

EFFECTIF
8 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée a chaque session
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des bénéfices santé se fera via un questionnaire début et fin de formation,

Séverine DROPSY

06 80 94 83 02
qv2seve@gmail.com

Formatrice, conférencière en Santé, Qualité de Vie et travail, spécialisée dans les compétences émotionnelles et relationnelles, communication consciente (neurosciences affectives et sociales)

ESSOR
10 Avenue Jean Rostand – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Communiquer efficacement

DUREE
14 heures

TARIF
Inter 700 €/personne
Intra: 1500 €

DATES & LIEUX
A convenir
Région Hauts de France

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Connaitre les bases de la communication
- Evaluer sa communication
- Préparer ses interventions
- Analyser et adapter sa communication

PUBLIC CONCERNE
Toute personne souhaitant améliorer sa communication

PREREQUIS
Aucun

PROGRAMME

Les différentes formes de communication

- **Interpersonnelle**
- **De groupe**
- **De masse**
- **Verbale**
- **Ecrite**
- **Non verbale**
- **Les outils de communication**
- **Conseils pour mieux communiquer**

Le +

Augmenter ses performances en communication
et s'adapter aux situations professionnelles ou personnelles.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

Espace réservé pour le travail en sous groupe

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative, active et participative

EFFECTIF
8 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis s'établit via des études de cas, des mises en pratiques, des questionnaires.

Karine GRUTTER

06 46 37 26 55
karine.grutter@gmail.com

Formatrice en communication et soft skills, ma devise est :
« Essayer, Echouer, Recommencer, Réussir ! »

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Gestion de clients

DUREE
7 heures/ 1 jour

TARIF
Inter 600 €/personne
Intra: 1200 €

DATES & LIEUX
A convenir
Région Hauts de France

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Identifier la posture adaptée
- Gagner la confiance des clients
- Augmenter son assertivité
- Analyser ses pratiques

PUBLIC CONCERNE
Toute personne en contact avec de la clientèle et souhaitant améliorer ses pratiques

PREREQUIS
Aucun

PROGRAMME

Gestion de situations difficiles
- Adapter la bonne attitude
- Identifier le problème
- Déterminer le type de client
- Proposer une solution adaptée

Gagner la confiance
- Identifier la demande
- Utiliser la maitrise de soi
- Adapter la posture adaptée
- Eviter l'escalade
- Trouver une solution

Assertivité
- Définition
- Utilité
- Astuces pour l'augmenter

Analyse de pratiques
- S 'autoévaluer
- Définir un plan d'action
- Pérenniser ses pratiques

Le +

Formation courte, adaptable au travail en équipe et à l'accueil client.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

Espace réservé pour le travail en sous groupe

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative, active et participative

EFFECTIF
8 à 10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis s'établit via des études de cas, des mises en pratiques, des questionnaires.

Karine GRUTTER

06 46 37 26 55
karine.grutter@gmail.com

Formatrice en communication et soft skills, ma devise est :
« Essayer, Echouer, Recommencer, Réussir ! »

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Organiser ses idées avec efficacité grâce au Mind Mapping

DUREE
½ jours (3 heures 30)

TARIF
Inter : 350 € / stagiaire
Intra : 1500 €

DATES & LIEUX
A définir
Oise, Aisne, Somme
Présentiel

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:
- Définir théoriquement le Mind Mapping et d'en connaître ses bénéfices
- D'identifier les 6 étapes clefs de construction d'une Mind Mapping
- D'employer le Mind Mapping dans les principaux domaines d'application
- De mettre en pratique le Mind Mapping dans le domaine personnel ou professionnel de son choix

PUBLIC CONCERNE
Toute personne qui souhaite améliorer ses réfléxions

PREREQUIS
Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)

PROGRAMME

Le Mind Mapping : origines et bénéfices
Définition au sens littéral
Un principe théorisé par Tony Buzan
Nos différences face à l'apprentissage
6 bonnes raisons d'adopter le Mind Mapping

Construction d'une Mind Mapping
Les postulats pour y arriver
Les 6 étapes clefs
Les principaux domaines d'application

Cas pratique en sous groupe de réalisation d'une Mind Mapping selon les 6 étapes clefs

Le +

Accompagnement individualisé d'une heure pour chaque participant à l'issue de la formation pour un travail sur thématique spécifique

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

Espace réservé pour le travail en sous groupe

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, expositive et interrogative, active et participative.
Pratique et illustration sur des cas concrets.

EFFECTIF
4 à 6 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis peut se faire via des études de cas et des mises en pratiques.

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028| N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Anne-Sophie Saccomanno

06 76 41 73 65

saccomanno.annesophie@gmail.com

Formatrice Commerce&Softskills
Consultante en ingénierie pédagogique

On appartient à l'Humanité ! On aide à faire le monde chacun à son niveau parce que l'on donne et l'on reçoit en permanence ...
L'EFFICACITÉ des approches, des hommes et des supports est au cœur de ma démarche !

Gestion du stress

DUREE
14 heures/ 2 jours

TARIF
Inter 700 €/personne
Intra: 1500 €

DATES & LIEUX
A convenir
Région Hauts de France

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Identifier et comprendre son stress
- Evacuer les tensions mentales et physiques
- Développer la confiance en soi
- Etablir une stratégie anti stress durable

PUBLIC CONCERNE
Toute personne souhaitant réduire son stress

PREREQUIS
Aucun

PROGRAMME

Identifier et comprendre son stress
- Le cercle d'influence
- Le process communication

Evacuer les tensions physiques et mentales
- Etirements
- SWISH
- Cohérence cardiaque
- EFT

Faire des pauses et se ressourcer
- La relaxation simple
- L'ancrage ressource

Développer la confiance en soi
- La visualisation
- La marche du tigre

Gérer efficacement son temps
- Les objectifs SMART
- La méthode Tic Toc

Etablir une stratégie anti-stress durable
- L'optimisme
- Hygiène de vie

Le +

Gérer son stress
et s'adapter aux situations professionnelles ou personnelles.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

Espace réservé pour le travail en sous groupe

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative, active et participative

EFFECTIF
6 à 10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis s'établit via des études de cas, des mises en pratiques, des questionnaires.

Karine GRUTTER

06 46 37 26 55
karine.grutter@gmail.com

Formatrice en communication et soft skills, ma devise est :
« Essayer, Echouer, Recommencer, Réussir ! »

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Gestion du temps

DUREE
35 heures/ 5 jours

TARIF
Inter 2000 €/personne
Intra: 4000 €

DATES & LIEUX
A convenir
Région Hauts de France

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Comprendre sa relation au temps
- Gérer ses priorités et optimiser son temps
- Acquérir des outils et des méthodes d'organisation
- Devenir acteur de sa relation au temps

PUBLIC CONCERNE
Toute personne souhaitant gagner du temps et réduire les activités chronophages

PREREQUIS
Aucun

PROGRAMME

Comprendre le temps perdu
- Identifier les symptômes et les causes
- Identifier les voleurs de temps

Les lois relatives au temps
- La loi des séquences homogènes
- La loi de la tendance
- La loi de la contre productivité
- La loi de l'alternance
- La loi des rythmes biologiques
- La loi de Pareto

Les outils et méthodes de gestion
- La hiérarchie des priorités
- Les drivers
- La to do List
- La planification

Organiser son espace
- L'environnement optimal
- La méthode PEPPC

Les outils de pilotage
- Le tableau de bord
- Les bilans

Etablir une stratégie de gestion durable
- Le plan d'action
- Les objectifs SMART

Le +

Analyser ses pratiques et apprendre à les adapter dans toutes les situations professionnelles ou personnelles.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

Espace réservé pour le travail en sous groupe

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative, active et participative

EFFECTIF
4 à 8 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis s'établit via des études de cas, des mises en pratiques, des questionnaires.

Karine GRUTTER

06 46 37 26 55
karine.grutter@gmail.com

Formatrice en communication et soft skills, ma devise est :
« Essayer, Echouer, Recommencer, Réussir ! »

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Prévenir le harcèlement et les agissements sexistes

DUREE
7 heures/ 1 jour

TARIF
Inter 600 €/personne
Intra: 1200 €

DATES & LIEUX
A convenir
Région Hauts de France

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Identifier le harcèlement et ses causes
- Connaître les obligations légales en matière de prévention
- Signaler les faits de harcèlement
- Faire valoir ses droits

PUBLIC CONCERNE
Référent harcèlement, manager, encadrant, service prévention

PREREQUIS
Aucun

PROGRAMME

Harcèlement et propos sexistes
- Définition
- Les types de harcèlements

Les obligations légales
- En matière de prévention
- En entreprise
- Coté juridique

Moyens et lutte
- Signalements
- Accompagnement
- Droits des victimes

Protocole
- Accueillir une plainte
- Méthodologie d'enquête
- La posture à adopter

Annexes
- Modèle de courrier
- Modèle d'information aux salariés

Le +

Donner envie d'utiliser la bureautique dans votre quotidien, désacraliser l'ordinateur et son utilisation.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

Espace réservé pour le travail en sous groupe

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative, active et participative

EFFECTIF
4 à 10 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis s'établit via des études de cas, des mises en pratiques, des questionnaires.

Karine GRUTTER

06 46 37 26 55
karine.grutter@gmail.com

Formatrice en communication et soft skills, ma devise est :
« Essayer, Echouer, Recommencer, Réussir ! »

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Prise de parole en public

DUREE
7 heures/ 1 jour

TARIF
Inter 600 €/personne
Intra: 1200 €

DATES & LIEUX
A convenir
Région Hauts de France

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Comprendre son trac
- Organiser ses prises de paroles
- Acquérir des outils et des méthodes
- Prendre la parole dans de bonnes conditions

PUBLIC CONCERNE
Toute personne prenant la parole en public

PREREQUIS
Aucun

PROGRAMME

Analyser sa posture
- Identifier les freins à la prise de parole
- Gagner en savoir être

La préparation
- Organiser ses allocutions
- Préparer sa voix
- Gérer le trac

Analyser sa prise de paroles
- Déterminer les axes d'amélioration
- Améliorer ses prises de paroles

Le +

Analyser ses pratiques et apprendre à les adapter dans toutes les situations professionnelles ou personnelles de prise de parole en public.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

Espace réservé pour le travail en sous groupe

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative, active et participative

EFFECTIF
6 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis s'établit via des études de cas, des mises en pratiques, des questionnaires.

Karine GRUTTER

06 46 37 26 55
karine.grutter@gmail.com

Formatrice en communication et soft skills, ma devise est :
« Essayer, Echouer, Recommencer, Réussir ! »

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Bureautique

S’approprier Linkedin , **p. 27**

Initiation bureautique **p. 28**

S'APPROPRIER LINKEDIN
pour valoriser son profil et gagner en visibilité…

DUREE
1 jour (7 heures)

TARIF
Intra 780 €
Inter 280 €

DATES & LIEUX
Date à définir
Présentiel ou distanciel

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le/ la stagiaire sera capable de:
- Connaître les fondamentaux de Linkedin
- Rendre son profil plus impactant visuellement
- Acquérir les techniques de recherche de contacts et de mise en relation
- Savoir interagir pour gagner en visibilité
- Savoir suivre ses statistiques

PUBLIC CONCERNE
Toute personne souhaitant avoir une présence et activité sur Linkedin

PREREQUIS
Savoir utiliser l'outil informatique et partager son écran si formation zoom

PROGRAMME

Personal Branding & Linkedin
Comprendre le marketing de soi
La e-reputation

Us et Coutumes sur Linkedin
Profil personnel et page entreprise
Principes de fonctionnement
Paramétrage de son profil

Améliorer son profil
Clés de lecture d'un profil
Les 1ères impressions
La photo de profil
Le bandeau
Le titre
Le descriptif et le contenu
Les expériences
Les compétences
Les recommandations

Développer son réseau
Le bon usage de @ et #
Rechercher des profils
Savoir entrer en relation

Augmenter sa visibilité
Les modes d'interactions
Liker
Commenter
Partager
Poster
Suivre les commentaires

Créer des posts impactants
Accroche et contenu
Visuel : emoji, photo, video…

Suivre ses statistiques
L'indicateur SSI
Le tableau de bord

Le +

Une approche très pragmatique avec amélioration du profil de chacun pendant la formation et exercices pratiques.

Interactivité au sein du groupe pour un partage des bonnes pratiques

MOYENS TECHNIQUES
Distanciel :
Visioconférence sur Zoom
Présentiel :
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard

SUPPORTS :
Supports de formation transmis en pdf

METHODES PEDAGOGIQUES
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative, active et participative

EFFECTIF
3 à 6 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis se fera par des exercices pratiques sur le profil du stagiaire pendant la formation

FORMATRICE

Valérie PATRY

Idées de Comm'
06 81 68 35 93
vpatry.consulting@gmail.com

Coach et Formatrice en Communication 360°
Pour entrepreneurs et dirigeants de TPE/PME

Stratégie de communication
Personal Branding
Identité visuelle
Evénementiel

ESSOR
1, rue des Filatures – 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative -essor.com
SIRET : 82798759500010 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Décembre 2020

Initiation bureautique WORD/EXCEL

DUREE
21 heures/ 3 jours
ou 6 demi journées

TARIF
Inter 1500 €/personne
Intra: 3000 €

DATES & LIEUX
A convenir
Région Hauts de France

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:

- Connaitre les fonctions de base d'un ordinateur
- Utiliser les premières fonctionnalités de WORD / EXCEL
- Classifier des dossiers
- Pérenniser ses acquis

PUBLIC CONCERNE
Toute personne ayant besoin d'utiliser la bureautique et appréhendant d'essayer seul

PREREQUIS
Aucun

PROGRAMME

L'ordinateur
- Les composants et leurs fonctions
- L'ordinateur schématisé
- Les périphériques

Les moteurs de recherches
- Les différents moteurs
- Effectuer une recherche affinée
- Google et les différents services

Windows 10
- Présentation
- Le bureau
- Le bouton démarrer
- Cortana

WORD
- Les fonctions de bases
- Créer un document en autonomie
- Utiliser l'aide

EXCEL
- Les fonctions de bases
- Créer un document en autonomie
- Utiliser l'aide

Le +

Donner envie d'utiliser la bureautique dans votre quotidien, désacraliser l'ordinateur et son utilisation.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés

Espace réservé pour le travail en sous groupe

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative, active et participative

EFFECTIF
4 à 6 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement
Attestation de fin de formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis s'établit via des études de cas, des mises en pratiques, des questionnaires.

Karine GRUTTER

06 46 37 26 55
karine.grutter@gmail.com

Formatrice en communication et soft skills, ma devise est :
« Essayer, Echouer, Recommencer, Réussir ! »

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Métiers de la formation

HANDICAP & FORMATION

Sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap, **p. 23**

DÉMARCHE QUALITÉ

Préparer la certification Qualiopi, **p. 24**

Réussir sa certification Qualiopi, **p. 25**

Sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap

DUREE
1/2jours (3 heures 30)

TARIF
Intra 250 €

DATES & LIEUX
A convenir
Dans votre entreprise ou en distanciel ZOOM

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:
- Comprendre ce qu'est une situation de handicap
- Accueillir, accompagner et suivre une personne en situation d'handicap
- Mettre en place un plan d'action efficace pour être en conformité avec QUALIOPI.

PUBLIC CONCERNE
Toute personne devant être sensibilisée au handicap dans une démarche de certification QUALIOPI

PREREQUIS
Connaître l'environnement de la formation

PROGRAMME

Le Handicap
La définition du handicap
Histoire du handicap
La loi et le handicap
Les différents type de handicap

Partenaires, paysage et environnement autour du handicap
L'éco-système
Les acteurs
Les services de la ressource handicap formation
Les outils et dispositifs mobilisables en Hauts de France

QUALIOPI : Critères et Indicateurs liés au handicap
12 indicateurs : 5 majeures et 7 mineures
Accessibilité
Sensibilisation et référent Handicap
Veille
Amélioration Continue

Connaissances des outils et trames pour plan d'action
Analyse de l'existant avec les critères de QUALIOPI
Réunion de travail pour amélioration des processus et procédure
Plan d'action

Le +

Une GED (bibliothèque) sera mis à votre disposition pour les outils et les trames pour mettre en place votre plan d'action.

Prise en compte des procédures et de l'existant de l'établissement.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés
Ordinateur + ZOOM

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel ou Distanciel synchrone et asynchrone
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative

EFFECTIF
8 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Questionnaire google Forms avant et après la formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis peut se faire via des quizz.

Myriam AZZOUZ

06 43 36 93 14
myriam.azzouz90@gmail.com

Conseil et Formation QHSE, développement durable et RSE

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Préparer la certification Qualiopi

DUREE
1 journée (7 heures)

TARIF
Intra 500 €

DATES & LIEUX
A convenir
Dans votre entreprise ou en distanciel ZOOM

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'/de:
- Comprendre l'objectif et l'enjeu de QUALIOPI
- Dissocier chaque critère et chaque indicateur
- Mettre en place une démarche QUALIOPI au sein de son établissement dans le respect de l'organisation interne.

PUBLIC CONCERNE
Toute personne impliquée ou souhaitant s'impliquer dans une démarche de certification QUALIOPI

PREREQUIS
Connaître l'environnement de la formation

PROGRAMME

QUALIOPI
Article L.6316-3 du code du travail
A quoi ça sert ?
L'enjeu
L'objectif

Vocabulaire Qualité
Processus, procédure et une cartographie de processus
Niveau attendu
Elément de preuve
Non-conformité mineure et majeure

Modalités d'audit
Certification
Organisation et planification
Auditeur/audité
Tableau de bord
Délai

Le jeu des 7 critères
Connaître le thème de chaque critère
Inventaire du nombre d'indicateur pour chaque critère
Le circuit globale pour une démarche réussie
S'exercer en équipe

Le +

Une GED (bibliothèque) sera mis à votre disposition pour les outils (tableau de bord) et les trames pour mettre en place votre plan d'action pour chaque critères et chaque indicateur.

Prise en compte des procédures et de l'existant de l'établissement.

MOYENS TECHNIQUES
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
Tableau blanc ou paperboard
Supports de formation dématérialisés
Ordinateur + ZOOM

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel ou Distanciel synchrone et asynchrone
Le formateur alterne entre méthodes démonstrative, interrogative , active et participative

EFFECTIF
3 à 12 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par demi-journée
Questionnaire google Forms avant et après la formation

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
La validation des acquis peut se faire via des quizz, jeux et cas pratique.

Myriam AZZOUZ

06 43 36 93 14
myriam.azzouz90@gmail.com

Conseil et Formation QHSE, développement durable et RSE

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 827987595000128 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Réussir sa certification Qualiopi

DUREE
8 séances de 2h
soit 16h

TARIF
2000 € HT

DATES & LIEUX
Calendrier à définir ensemble

OBJECTIFS

- Appréhender le référentiel de certification afin de mettre en place les éléments nécessaires en vue de l'obtention de la certification.
- Réaliser une cartographie de processus structurée avec une arborescence de documents associés aux différents processus pour une compréhension totale par l'ensemble des acteurs de la structure.

PUBLIC CONCERNE
Structure, organisme de formation disposant d'un Numéro de Déclaration d'Activité (NDA)

PREREQUIS
Aisance dans la rédaction et les outils informatiques

PROGRAMME

- Présentation des 7 critères du référentiel avec mise en avant des justificatifs à fournir.

Tous les organismes de formation doivent respecter les 7 critères suivants :

1. Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus
2. L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations ;
3. L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre
4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
5. La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
6. L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel
7. Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

- Mise en relation avec l'existant de la structure (état des lieux)
- Aide à la construction des documents manquants et d'une arborescence

Le +

Formation sur mesure
ajustée aux besoins de la structure.

Kit de documents.

Une séance par semaine pour laisser un temps de travail adapté sur le sujet.

MOYENS TECHNIQUES
Supports de formation dématérialisés
Ordinateurs portables

METHODES PEDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel via plateforme Zoom

EFFECTIF
Maximum 6 stagiaires

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée par séance

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
Test de positionnement final.

Audrey KUZMA

06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Diplômée Titre Professionnel « Formateur Professionnel d'Adultes ».

Référente Qualité au sein d'Essor.

12 ans d'expérience en tant que Responsable Qualité Sécurité Environnement.

ESSOR
20 Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

Accompagnement VAE

DUREE
24 heures

TARIF
2 200 €

DATES & LIEUX
En entreprise ou à distance

OBJECTIFS

A l'issue de cet accompagnement, le bénéficiaire sera capable de:
- Faire valider son expérience professionnelle par l'obtention d'une certification (Diplôme, titre professionnel, CQP)
- Répondre à un besoin de reconnaissance personnelle
- Valoriser son parcours et son investissement professionnel

PUBLIC CONCERNE
Toute personne justifiant d'un an d'expérience en rapport direct avec la certification

PREREQUIS
Accusé réception de la recevabilité du Livret 1

PHASE ACCOMPAGNEMENT

1 /Présentation du dossier, appropriation de la démarche
S'approprier le référentiel des compétences choisies

2/ Analyse parcours professionnel et repérage des activités significatives
Analyser le contexte, les postes, les compétences
Choisir les activités à mettre en avant

3/Appui méthodologique à la rédaction
Échanger sur le contenu du dossier, appui technique à l'écriture et à la finalisation d'un dossier clair

4/ Relecture et correction du dossier
Échange sur le dossier, et l'attendu jury

5/ Préparation au jury
Connaitre le rôle du jury, sa composition, ses attentes
Préparer une argumentation de soutenance du livret 2
Travail sur la prise de parole en public

6/Accompagnement post Jury
Analyser le déroulé et les remarques du jury
En cas de validation partielle mise en place d'un plan d'actions

Le +

Accompagnement individualisé

Un professionnel certifié à votre disposition

Financement possible par le CPF

MOYENS TECHNIQUES
Utilisation des outils numériques
Méthodologie transmise

METHODES PEDAGOGIQUES
Entretien d'explicitation
Écoute et bienveillance de l'accompagnateur

MOYENS DE SUIVI
Feuille d'émargement signée
Fiche suivi des entretiens

MOYENS D'EVALUATION MIS EN OEUVRE
Dossier complet pour prétendre à l'obtention du diplôme par la VAE.
Livret 1, Livret 2, être prêt pour la soutenance devant le jury.
L'obtention de votre diplôme pour valider vos acquis.
La certification de niv 5 à 1 en fonction de votre expérience.

Gwendoline DESBLED

06 34 52 23 03
g.desbled.formation@gmail.com

Consultante en Gestion de carrière

ESSOR
20, Avenue Jean Rostand– 60000 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com
SIRET : 82798759500028 | N° DECLARATION D'ACTIVITE 32 60 03172 60

V01 du 02/06/2022

Nos formateurs

Les formateurs consultants de la coopérative Essor conjuguent expertise métier et expertise pédagogique pour garantir la qualité de leurs interventions et la satisfaction client.

Myriam AZZOUZ
06 43 36 93 14
myriam.azzouz90@gmail.com

Pascale BACHMANN
06 82 37 66 17
pascale.bachmann@gmail.com

Christelle CORTES
07 81 20 64 07
christelle.c.formations@gmail.com

Maïté DEPAS
07 71 00 39 13
maitedepas@gmail.com

Gwendoline DESBLED
06 34 52 23 03
gwendoline.desbled@gmail.com

Eric DESLIENS
07 68 16 10 00
edesliens@ed-formation.com

Laurence DESSAINT
06 83 64 20 73
gesformation.laurence@orange.fr

Aurore DOBIGNY
06 60 63 01 71
aurored.formations@gmail.com

Céline DOMINGUEZ
06 29 58 43 94
celinedmngz@gmail.com

Nos formateurs

Les formateurs consultants de la coopérative Essor conjuguent expertise métier et expertise pédagogique pour garantir la qualité de leurs interventions et la satisfaction client.

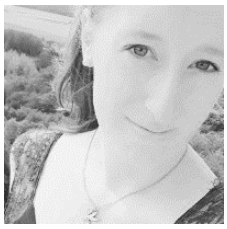

Anastasia DUBRAY
06 74 07 60 06
anastasia.dubray@hotmail.fr

Hélène DUFOUR
06 63 17 18 20
dufour2.helene@gmail.com

Annabelle FASOLA
06 24 73 07 81
annabelle.fasola@gmail.com

Aurore FILIPPINI
06 60 02 24 68
bonjour@tayoa.fr

Séverine DROPSY
06 80 94 83 02
qv2seve@gmail.com

Karine GRUTTER
06 46 37 26 55
karine.grutter@gmail.com

Audrey KUZMA
06 69 58 77 22
akformationconseil@laposte.net

Caroline LAURETTE
06 22 76 11 06
caroline.laurette@gmail.com

Magali Miel
06 88 68 92 98
magali.miel81@gmail.com

Nos formateurs

Les formateurs consultants de la coopérative Essor conjuguent expertise métier et expertise pédagogique pour garantir la qualité de leurs interventions et la satisfaction client.

Zouhair MORABIT
06 51 82 15 32
zmorabit@hotmail.fr

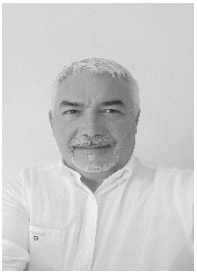

Dominique PATRAT
06 43 04 05 46
Dp60formation@gmail.com

Valérie PATRY
06 81 68 35 93
vpatry.consulting@gmail.com

Christian POILLY
06 19 93 49 35
christianpoilly@gmail.com

Christel QUILLIET
06 30 31 57 38
c.quilliet@orange.fr

Sophie ROCFORT
06 03 80 43 93
sophie.so-so@hotmail.fr

Anne-Sophie Saccomanno
06 76 41 73 65
saccomanno.annesophie@gmail.com

Clément SCHUBERT
06 58 19 01 02
schubi_60@hotmail.fr

Ils nous ont fait confiance…

CARTOSPÉ PACKAGING

aperam made for life

FEDERAL MOGUL

FPS

UIMM PROMEO LA FABRIQUE DE L'AVENIR

APSODIE

C2ER INCUBATEUR ÉCONOMIQUE COUVEUSE D'ENTREPRISES

eme école de management et de l'entrepreneuriat de la petite et moyenne entreprise

recyco

ms formation

1er GEST

chive panet

Gecco

ST Consulting

NOVOFORM

EXELIS AUDIT | CONSEIL | FORMATION

Bulletin d'inscription

Je soussigné (nom, prénom) : _____

Fonction : _____

Agissant pour le compte de l'entreprise désignée ci-après :

Raison sociale : _____

N° de Siret : _____ N° de TVA intracommunautaire : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Code NAF : _____ Activité : _____

O **Souhaite inscrire le(s) stagiaire(s) suivant(s) à la formation** (intitulé de la formation) ……..
à la date du …… au tarif indiqué sur le devis en annexe 1.

Nom, Prénom du stagiaire	Fonction	Mail	RQTH (OUI / NON)

Afin de valider les prérequis de chacun des apprenants et confirmer l'inscription de ces derniers, notre organisme de formation pourra être amené à réaliser des évaluations en amont de la formation ou à demander un CV de compétences.

O Souhaite une prise en charge

Coordonnés de l'OPCO / N° adhérent : ----------

Bon pour engagement de participation
Date, cachet et signature autorisé de l'entreprise

Conditions générales de vente

Article 1 – Définition / Objet

La coopérative ESSOR dispense des prestations de formation, d'accompagnement et de conseil. Toute commande de prestation à la coopérative ESSOR par le Client est soumise aux présentes conditions générales de vente. La signature du devis emporte de plein droit leur acceptation par le Client. La coopérative ESSOR effectue la ou les prestations commandées soit avec ses moyens propres, soit avec le concours d'autres organismes avec lesquels il aura passé des contrats de co-traitance ou de sous-traitance.

Article 2 – Inscription / Organisation de la prestation

La coopérative ESSOR établit une proposition individualisée en fonction des besoins exprimés par le stagiaire. La coopérative ESSOR adresse alors un devis au client qui doit le retourner signé et comportant la mention « Bon pour acceptation ». L'inscription d'un stagiaire s'effectue par la signature de ce devis.
Dans le cadre des formations en **Intra**, le commanditaire s'engage à mettre à disposition des intervenants, les moyens appropriés pour accomplir leur mission. Dans le cadre d'une prestation de formation, il s'agit notamment d'un lieu spécifiquement prévu pour l'accueil de formations, d'une salle suffisamment spacieuse et équipée de moyens pédagogiques standards si possible (un paperboard, un vidéoprojecteur, un écran). Si le commanditaire ne dispose pas de ces moyens pédagogiques standards, il devra en faire part à la coopérative ESSOR pour que le formateur concerné prenne ses dispositions. Les repas sont en sus, organisés et prévus par le commanditaire.

Article 3 – Prise en charge

Toute demande de prise en charge de la formation doit être adressée à l'organisme gestionnaire par l'entreprise cliente. Si l'OPCO ou la Caisse des dépôts ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera directement facturé au client par La coopérative ESSOR.

Article 4 – Report et annulation

La coopérative ESSOR se réserve le droit d'annuler ou de reporter exceptionnellement une formation. Le client est dans ce cas, informé dans les meilleurs délais. Il ne peut prétendre à aucune indemnisation.

Toute annulation de la part du client doit faire l'objet d'une notification écrite à l'attention de la coopérative ESSOR. "En cas d'annulation de la formation par le Client, la coopérative ESSOR se réserve le doit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation"

Article 5 – Prix

Les tarifs en vigueur comprennent l'ensemble des frais de formation à l'exclusion de ceux d'hébergement, de transport et de repas.

Article 6 – Pénalités de retard

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Article 7 – Responsabilité

Toute inscription à une ou plusieurs formations dispensées par la coopérative ESSOR implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur de l'établissement. La coopérative ESSOR ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets/effets personnels apportés par les participants à la formation.

Article 8 - Informatique et libertés

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à la coopérative ESSOR.

Article 9 - Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale…) utilisés par la coopérative ESSOR pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de la coopérative ESSOR.

Article 10 – Tribunal Compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Beauvais.

Règlement intérieur (1/2)

établi conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail

PRÉAMBULE

Article 1 – Objet et champ d'application du règlement

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par l'EME (Le Roseau conseil – La coopérative ESSOR). Un exemplaire est remis à chaque stagiaire.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.

Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

SECTION 1 : RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Article 2 - Principes généraux

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :

- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation ;
- de toute consigne imposée soit par la direction de l'organisme de formation soit par le constructeur ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition.

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.

S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation. Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 3 - Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation. Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

Article 4 - Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation.

Les stagiaires auront accès lors des pauses aux postes de distribution de boissons non alcoolisées.

Article 5 - Interdiction de fumer

Il est formellement interdit de fumer et/ou de vapoter dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation.

Article 6 - Accident

Le stagiaire victime d'un accident - survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail – ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation.

Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de Sécurité sociale compétente.

SECTION 2 : DISCIPLINE GÉNÉRALE

Article 7 - Assiduité du stagiaire en formation

Article 7.1. - Horaires de formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Article 7.2. - Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier.

L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, Fongecif, Région, Pôle emploi,…) de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

De plus, conformément à l'article R6341-45 du Code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 7.3. - Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation et une attestation de présence au stage à transmettre, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action. Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation ; attestations d'inscription ou d'entrée en stage…).

Article 8 - Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation expresse de la direction de l'organisme de formation, le stagiaire ne peut :

- entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation ;
- y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ;
- procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

Article 9 - Tenue

Le stagiaire est invité à se présenter à l'organisme en tenue vestimentaire correcte.

Article 10 - Comportement

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations.

Article 11 - Utilisation du matériel

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.

Règlement intérieur (2/2)

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.
Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES

Article 12 - Sanctions disciplinaires
Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant.

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :
- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.
Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise :
- l'employeur du salarié stagiaire ou l'administration de l'agent stagiaire ;
- et/ou le financeur du stage.

Article 13 - Garanties disciplinaires
Article 13.1. – Information du stagiaire
Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.
Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, que la procédure ci-après décrite ait été respectée.
Article 13.2. – Convocation pour un entretien
Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il est procédé de la manière suivante :
- il convoque le stagiaire – par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge – en lui indiquant l'objet de la convocation ;
- la convocation indique également la date, l'heure et le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

Article 13.3. – Assistance possible pendant l'entretien
Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, notamment le délégué du stage.
Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.
Article 13.4. – Prononcé de la sanction
La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.
La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

SECTION 4 : REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

Article 14 – Organisation des élections
Dans les stages d'une durée supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours, selon les modalités suivantes : Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles sauf les détenus. Le scrutin a lieu, pendant les heures de la formation, au plus tôt 20 heures et au plus tard 40 heures après le début du stage ;
Le responsable de l'organisme de formation a la charge de l'organisation du scrutin. Il en assure le bon déroulement. Il adresse un procès-verbal de carence, transmis au préfet de région territorialement compétent, lorsque la représentation des stagiaires ne peut être assurée.

Article 15 – Durée du mandat des délégués des stagiaires
Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection.

Article 16 – Rôle des délégués des stagiaires
Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation.
Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

SECTION 5 : FORMATION A DISTANCE

Article 17 - Dispositions spécifiques pour les formations à distance
Article 17-1 : Comportement général
Chaque stagiaire s'engage à respecter les conditions générales de délivrance des formations, ainsi que l'ensemble des règles liées à l'utilisation des différents services de l'EME dans le cadre des parcours de formations à distance.
Tout comportement manifestement contraire aux bonnes mœurs (impolitesse, harcèlement, menace, injures, etc.) ou aux conditions générales précitées pourra faire l'objet d'une sanction.
Il est notamment formellement interdit aux stagiaires :
- d'utiliser les services mis à disposition à des fins illégales,
- de faire un usage commercial des informations, services et contenus fournis,
- de céder à titre gratuit ou payant ses identifiants d'accès à un tiers,
- de diffuser au public les contenus pédagogiques ainsi que l'ensemble des activités liées,
- d'avoir un comportement irrespectueux à l'égard de l'ensemble des personnels de l'EME ou les autres stagiaires, quel que soit le mode de communication utilisé (téléphone, mail, forum, etc.),
- de diffuser des coordonnées personnelles (adresses électroniques, adresses postales, numéros de téléphone…).

Article 17-2 : Equipement nécessaire
Pour les formations dispensées en ligne, chaque stagiaire doit obligatoirement avoir accès à un réseau internet de qualité suffisante permettant d'effectuer des visioconférences sans interruptions, avoir en sa possession une webcam ainsi qu'un micro permettant de réaliser les sessions dans des conditions optimales.

ESSOR
Coopérative d'entrepreneurs

20 Avenue Jean Rostand - 60600 BEAUVAIS
contact@cooperative-essor.com

www.cooperative-essor.com

SIRET: 827 987 595 000 28
N°DÉCLARATION D'ACTIVITÉ 32 60 03172 60